

Concours B/L 2023

Économie

Épreuve commune sur dossier : oral

Jury : Nina Guyon et Mathilde Viennot

### **Sujet :**

**Métiers d'avenir : quelles politiques pour l'emploi de demain ?**

#### **Dossier documentaire**

**Document 1** : Graphique extrait d'un rapport de l'OCDE, p.2

**Document 2** : Graphique extrait d'un rapport commun entre France Stratégie et la DARES, p.3

**Document 3** : Graphique extrait d'un rapport de l'OCDE, p.4

**Document 4** : Extrait issu d'une note du Conseil d'Analyses Economiques (CAE), p.5-6

**Document 5** : Tribune du président de la république, p.7-8

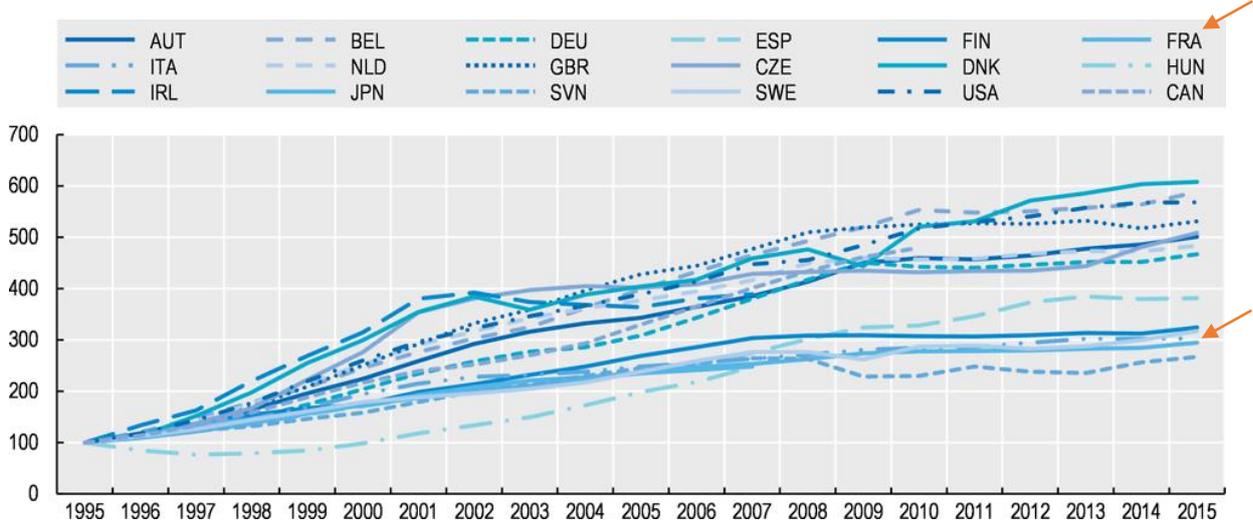
**Document 6** : Extrait d'un rapport de l'OCDE, p.9

## Document 1 : La diffusion des technologies de l'information et de la communication au travail

OCDE, « Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019 : L'avenir du travail », 2019

Graphique : La diffusion rapide des technologies de l'information et de la communication au travail

Services du capital des TIC par heure travaillée, indice (1995 = 100), 1995 - 2015



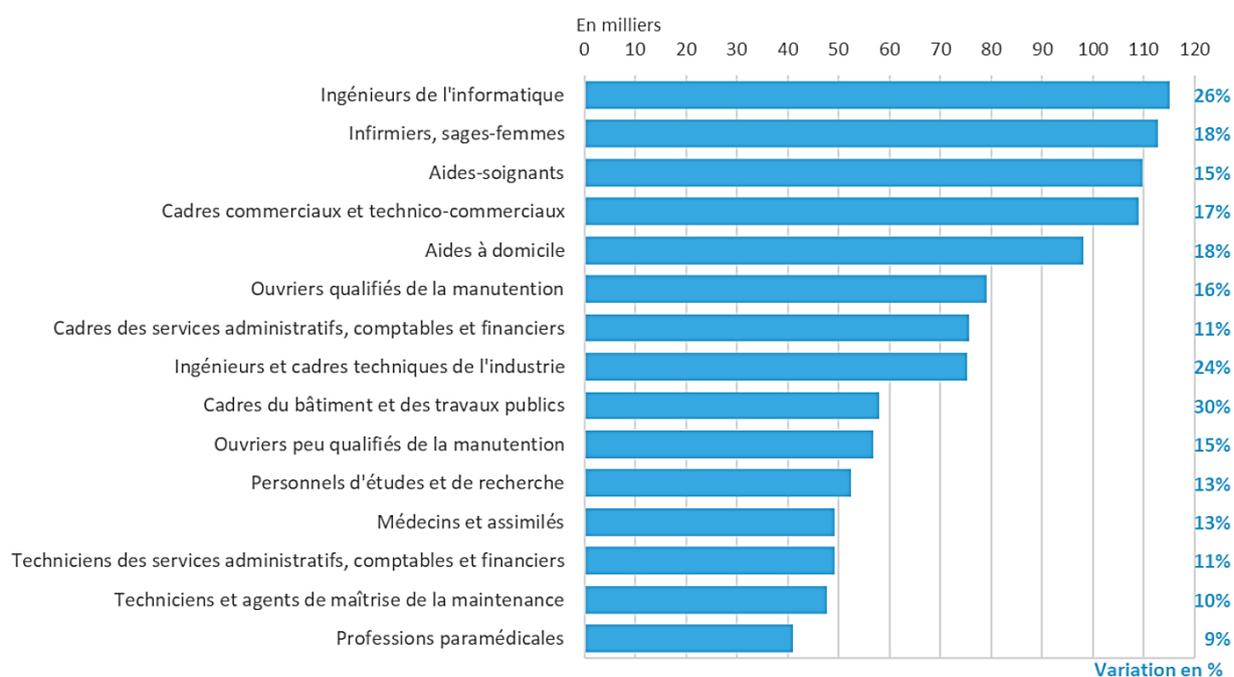
Note : TIC signifie « technologies de l'information et de la communication ». [...] Pour étendre les séries de données, on a utilisé la croissance du numérateur et du dénominateur du ratio d'intensité en TIC, en se référant à plusieurs éditions de la base de données EU KLEMS (2009, 2013 et 2016). L'édition 2009, qui se rapporte à la période 1995-2007, est celle qui couvre le plus de pays. [...]

Source : Comptes de la croissance et de la productivité du projet EU KLEMS, World KLEMS.

## Document 2 : Les métiers en forte expansion entre 2019 et 2030

France Stratégie et DARES, « Les Métiers en 2030 », Rapport du groupe « Prospective des métiers et qualifications », sous la présidence de Jean-Christophe Sciberras, mars 2022

**Figure 16 : Les métiers en plus forte expansion entre 2019 et 2030**



Champ : France métropolitaine.

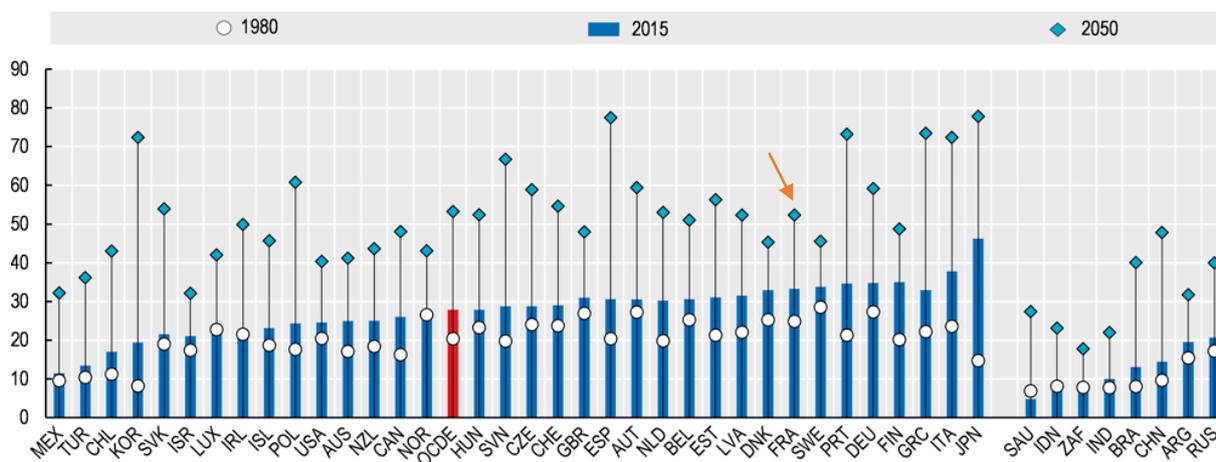
Lecture : en 2030, il y aurait 115 000 postes d'ingénieurs de l'informatique en plus, soit une hausse de 26 % par rapport à 2019.

Source : projections France Stratégie/Dares, à partir des enquêtes Emploi (Insee)

### Document 3 : Le vieillissement de la population

OCDE, « Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019 : L'avenir du travail », 2019

**Graphique 2.2. : De nombreux pays connaissent un vieillissement démographique rapide**  
**Évolution projetée du taux de dépendance des personnes âgées, 1980-2050**



Note : Le taux de dépendance des personnes âgées est défini comme le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 personnes d'âge actif (20-64 ans).

Source : Perspectives de la population mondiale des Nations Unies : <https://population.un.org/wpp/>, révision de 2017.

#### Document 4 : L'évolution de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail

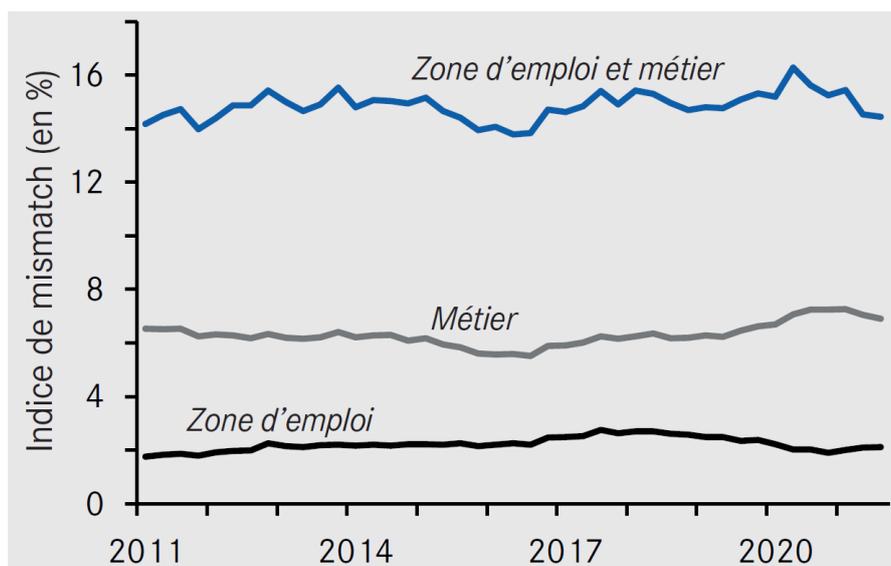
CAE, « Le marché du travail français à l'épreuve de la crise sanitaire », note 071, 2022

L'évolution de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail Pour compléter notre compréhension des difficultés d'embauche, on peut se demander si l'adéquation entre offre et demande de travail s'est dégradée. Cela pourrait expliquer les difficultés d'embauche exprimées par les employeurs. De manière plus générale, le niveau structurellement élevé du chômage en France peut-il s'expliquer par une demande de travail concentrée sur des marchés sans offre adéquate ? Pour répondre à cette question, nous calculons pour chaque trimestre entre 2011 et 2021 un indicateur de mismatch, noté M, permettant de quantifier l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail :

$$M = 1 - \sum_i \left(\frac{V_i}{V}\right)^\alpha \left(\frac{U_i}{U}\right)^{1-\alpha}$$

où  $V_i$  est le nombre d'emplois vacants sur le marché  $i$ ,  $U_i$  est le nombre de demandeurs d'emploi dans le marché  $i$ ,  $V$  est le nombre total d'emplois vacants et  $U$  le nombre total de demandeurs d'emploi. Suivant la littérature, nous prenons  $\alpha = 0,5$ .  $M$  peut s'interpréter comme la part des embauches qui ne sont pas réalisées du fait d'une inadéquation entre la localisation (géographique, sectorielle ou professionnelle) des emplois vacants et celle des demandeurs d'emploi. L'inadéquation est maximale lorsque certains marchés ont des emplois vacants mais aucun demandeur d'emploi, alors que d'autres ont des demandeurs d'emploi mais aucune vacance. On minimise l'inadéquation lorsque la tension (entendue comme le ratio entre nombre d'emplois vacants et nombre de demandeurs d'emploi) est identique dans tous les marchés. Cet indicateur mesure le maximum de ce qu'une politique publique pourrait atteindre en faisant basculer les chômeurs des marchés où les emplois vacants sont rares vers ceux dans lesquels ils sont relativement abondants. Nous calculons cet indicateur par trimestre, pour trois définitions différentes des marchés du travail : la zone d'emploi, le métier, et l'intersection entre métier et zone d'emploi. Nos résultats montrent que la dimension géographique est très secondaire au niveau agrégé (figure ci-après) : si l'on était capable de déplacer les demandeurs d'emploi entre zones d'emploi de telle sorte que toutes les zones d'emploi aient la même tension, on n'augmenterait le nombre d'emplois total que de 2 %. Quant aux problèmes d'inadéquation entre métiers, leur levée aurait permis de pourvoir 6 à 7 % d'emplois supplémentaires. C'est davantage que pour la dimension géographique, mais cela reste un contributeur modeste du taux de chômage agrégé. Lorsque l'on combine ces deux sources, on obtient un chiffre plus important, de l'ordre de 15 %, qui constitue une borne haute de la contribution possible de l'inadéquation offre-demande de travail au chômage agrégé. En d'autres termes, si les politiques réussissaient à égaliser la tension sur tous les marchés (par exemple entre le personnel de caisse dans la zone d'emploi de Cahors et les chaudronniers dans la zone d'emploi de Nemours), le taux de chômage baisserait, au maximum, de 8,1 à 6,9 %.

**Graphique 6 : Manque d'adéquation entre offre et demande de travail**



Lecture : Au 1er trimestre 2011, 14 % d'emplois supplémentaires auraient pu être pourvus en corrigeant l'inadéquation relative à la zone d'emploi et aux métiers entre les demandeurs d'emploi et les vacances d'emploi.

Source : Statistiques trimestrielles du marché du travail, Pôle emploi.

## **Document 5 : Tribune d'Emmanuel Macron sur le lycée professionnel**

Tribune d'Emmanuel Macron, Publiée le 3 mai 2023 sur LinkedIn

Le lycée professionnel doit être l'ascenseur social de toutes les familles.

Demain, à Saintes, je présenterai une réforme importante : celle de notre lycée professionnel.

Le but, c'est que chacun puisse trouver un bon métier, un métier avec un bon salaire, et qui a du sens. Car oui, quand on choisit de faire un CAP ou un bac pro, on doit pouvoir trouver facilement un emploi et bien en vivre.

Chaque année, un tiers de nos lycéens s'orientent en lycée professionnel. Mais, au cours de leur scolarité, un tiers d'entre eux décrochent, c'est-à-dire qu'ils quittent l'établissement sans baccalauréat ou diplôme équivalent. Et pour ceux qui suivent l'enseignement jusqu'à être diplômé, moins de 40 % trouvent facilement un emploi au bout de 6 mois. Enfin, pour ceux qui poursuivent dans l'enseignement supérieur, seule la moitié d'entre eux réussiront.

Ces chiffres ne disent rien de l'engagement exceptionnel des enseignants ou de la réussite, ensuite, des élèves dans leur vie active. Mais, parce que notre système est trop rigide, il ajoute des difficultés et de l'injustice.

Ce diagnostic est fait sans tabou. Cacher cette réalité, c'est continuer à perpétuer un système où ce sont ceux qui n'ont pas les bons codes, pas les bons réseaux, pas les bons conseils qui sont amenés vers les difficultés.

Pourquoi va-t-on aujourd'hui dans un lycée professionnel ? Aujourd'hui, sans doute trop par défaut. Pourquoi choisit-on telle formation plutôt qu'une autre ? Aujourd'hui, sans doute par nécessité, parce que c'est celle qui est proposée à côté de chez soi. Et trop rarement parce qu'elle correspond à une vocation ou à une solution.

Ne rien faire, c'est accepter cette injustice et ces opportunités perdues. Aussi nous devons changer radicalement notre lycée professionnel.

Depuis 2017, nous avons déjà engagé ce chantier, notamment pour introduire la cointervention ou le chef d'œuvre. Mais aujourd'hui, nous devons aller plus loin et c'est possible : on disait depuis des décennies que l'apprentissage ne marchait pas en France. Avec les investissements et les réformes que nous avons engagés depuis 2017, aujourd'hui ce seront bientôt 1 million de nos jeunes qui seront en apprentissage, c'est près de trois fois plus qu'il y a six ans. C'est presque 1 million de jeunes qui sont en bonne voie pour progresser sur le marché du travail. Menons cette bataille pour nos jeunes du lycée professionnel avec la même ambition !

Je dévoilerai demain les détails de la réforme.

Nous devons d'abord mieux accompagner les familles et les jeunes au moment de l'orientation, et offrir des perspectives dès le collège.

Nous devons ensuite faire évoluer profondément toutes les formations qui sont doublement insatisfaisantes : ne permettant ni poursuite d'études, ni insertion professionnelle. Elles seront soit fermées, soit revues. En tous cas, face à l'absence de débouchés des élèves, l'inaction n'est

pas une option. Nous investirons sur les formations qui mènent à l'emploi, en offrant aussi aux élèves des plateaux techniques qui correspondent aux métiers d'avenir.

Nous retisserons aussi plus de liens entre les lycées pro et le monde de l'entreprise, avec des acteurs du monde économique mieux associés à la vie de nos lycées.

Comme je m'y suis engagé lors de la campagne présidentielle, les stages seront plus nombreux. Ils seront aussi rémunérés, parce que tout travail doit payer.

Enfin, nous permettrons à ceux qui le souhaitent de poursuivre vers l'enseignement supérieur, en les accompagnant au mieux pour leur donner toutes les chances, là encore, de ne pas décrocher.

Pour faire réussir nos élèves de lycées professionnels, nous mettrons les moyens.

Il faut que la voie professionnelle redevienne la voie privilégiée vers l'emploi et vers le bon emploi. Vers des emplois qui ont du sens, et c'est vrai dans tous les secteurs : l'écologie, le soin ou l'artisanat. Ces secteurs recrutent et recruteront de plus en plus. L'énergie, la logistique, le soin embauchent et vont continuer d'embaucher. Et ils offrent des emplois qui paient bien, comme chaudronnier, soudeur, très recherchés par nos entreprises industrielles.

Oui, la voie professionnelle est une voie d'avenir.

Car les métiers manuels ou les métiers des services à la personne seront au centre de notre économie. Les CAP et les Bac Pro de demain sont les bâtisseurs de la France d'aujourd'hui, de 2030 ou de 2050. Celle qui aura installé des éoliennes, construit des centrales nucléaires, conçu des systèmes hydrauliques. Celle qui aura fait progresser le modèle du soin des personnes fragiles. Celle qui aura relié numérique et artisanat pour faire vivre nos savoir-faire.

Oui, la voie professionnelle doit redevenir une voie de choix et une voie par choix. La voie professionnelle doit être l'ascenseur social de toutes les familles. Nous devons nous y atteler, ensemble : l'État, la communauté éducative, les parents d'élèves, les élèves, nos entreprises.

Plus qu'une réforme, ce que je propose, c'est une mobilisation de tout le pays pour les lycées professionnels. C'est près d'un milliard par an que nous allons investir pour les lycées professionnels, pour l'avenir de nos jeunes. C'est un choix pour l'avenir. Car nous avons besoin de ces talents, de ces compétences, de ces savoir-faire.

Chacun a un rôle à jouer.

Emmanuel Macron

## **Document 6 : Prédications d'évolutions de la population mondiale et des migrations**

OCDE, « Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019 : L'avenir du travail », Septembre 2019, <https://doi.org/10.1787/19991274>

### **Section 2.1.4. : La population mondiale va augmenter et les pressions migratoires vont sans doute s'intensifier**

Sous l'effet conjugué de l'allongement de l'espérance de vie dans le monde et du maintien de taux de fécondité élevés dans plusieurs pays en développement, la population mondiale devrait continuer d'augmenter. D'après les Perspectives de la population mondiale 2017 des Nations Unies, elle devrait atteindre 9.7 milliards en 2050, soit une augmentation de 30 % par rapport au 7,5 milliards actuels. L'essentiel de cette hausse interviendra dans les pays en développement, la population des pays de l'OCDE progressant en revanche de moins de 10 %, de 1.3 à 1.4 milliard d'habitants.

Ainsi, selon les infrastructures, les débouchés économiques et les choix stratégiques, les flux migratoires pourraient radicalement modifier la composition démographique des pays avancés. À titre d'exemple, plus de la moitié des titulaires d'un diplôme universitaire en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) qui travaillent dans la Silicon Valley sont nés à l'étranger. En 2017, quelque 258 millions de personnes dans le monde vivaient en dehors de leur pays natal, dont la moitié dans des pays de l'OCDE. Cette même année, plus de 5 millions se sont définitivement installées dans l'OCDE. Par ailleurs, les pays de l'OCDE comptaient en 2016 plus de 4 millions de travailleurs étrangers temporaires auxquels ils avaient fait appel pour pallier les pénuries de main-d'œuvre, et plus de 3 millions d'étudiants internationaux inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur. Étant donné l'accentuation des déséquilibres démographiques décrits plus haut, les flux migratoires devraient s'intensifier dans les prochaines décennies, ce qui constituera un défi majeur pour l'action publique.

Pour ce qui est des [perspectives de long terme de l'emploi dans les pays de l'OCDE], les immigrés peuvent certes aider les pays aux sociétés vieillissantes à pallier les pénuries de compétences, mais ils sont aussi exposés à des risques de première importance. En effet, dans la majorité des pays de l'OCDE, ils sont plus concentrés que les personnes nées dans le pays dans les métiers fortement menacés par l'automatisation. Dans les pays européens de l'OCDE, par exemple, 47 % des travailleurs nés à l'étranger exercent des professions où les tâches répétitives dominent et qui sont les plus exposées au risque d'automatisation. Par ailleurs, les immigrés sont plus susceptibles d'occuper des emplois peu qualifiés, souvent de faible qualité, malgré leur niveau d'instruction relativement élevé.